

Santé au travail : passez à l'action !



TRANSPORT ROUTIER DE VOYAGEURS



LA SANTÉ DE VOTRE ENTREPRISE PASSE PAR LA SANTÉ DE VOS SALARIÉS

Évolution de la réglementation, rythme de travail et contraintes horaires, problème de rentabilité, pression des appels d'offres... Les sociétés de transport routier de voyageurs sont confrontées à de nombreux défis.

Ces défis ne pourront être relevés sans des salariés motivés et en bonne santé.

Pour chaque accident, pour chaque maladie professionnelle, ce sont le fonctionnement et la rentabilité de votre entreprise qui sont touchés.

DANS VOTRE PROFESSION :

PLUS DE

500 000

JOURNÉES PERDUES PAR AN

35 %

DES ACCIDENTS LIÉS AUX **CHUTES**

28 %

DES ACCIDENTS LIÉS AUX **MANUTENTIONS MANUELLES**

18 %

DES ACCIDENTS LIÉS AU **RISQUE ROUTIER**

Source : Cnam

EN MOYENNE :

136

JOURS D'ARRÊT PAR ACCIDENT DU TRAVAIL

292

JOURS D'ARRÊT PAR MALADIE PROFESSIONNELLE



LES PRINCIPALES SITUATIONS À RISQUE



SUR LA ROUTE



MONTÉE ET DESCENTE
DU CAR

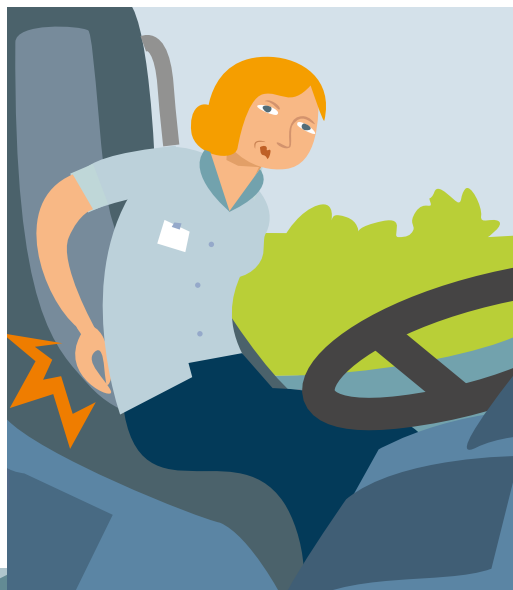
PASSEZ À L'ACTION

↓ Optimisez la sécurité sur la route

- Équipez les véhicules de systèmes de sécurité et d'aide à la conduite.
- Organisez la gestion des véhicules (maintenance, traitements des aléas et dysfonctionnements, etc.).
- Formez le personnel à la conduite préventive et en conditions difficiles (neige, verglas, montagnes, etc.).

↓ **Signalez les éléments susceptibles de générer des chutes et assurez une maintenance régulière : réparez les nez de marche, les bandes de moquettes décollées, etc.**

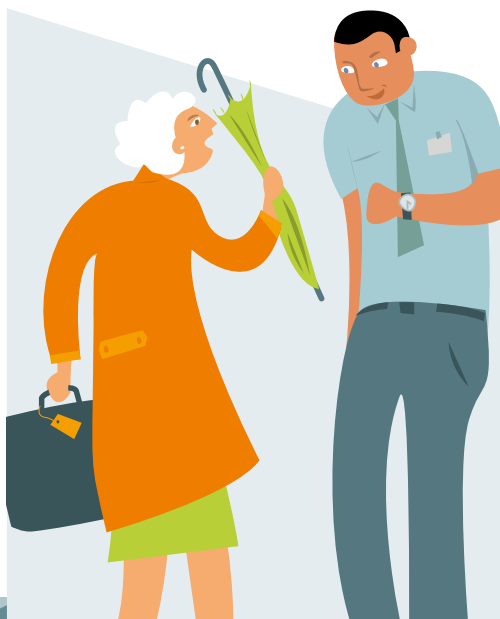
- Évitez la présence de paillassons ou de serpillères à l'entrée du véhicule, mettez à disposition du matériel pour essuyer le sol.
- Suite à une conduite prolongée, donnez la consigne d'attendre quelques instants avant de descendre du véhicule
- Fournissez des chaussures adaptées à l'activité.



POSTE DE CONDUITE INADAPTÉ

↓ Équipez et aménagez les postes de conduite

- Équipez les véhicules de sièges à suspension pneumatique réglable, faites participer les conducteurs au choix des sièges.
- Privilégiez les boîtes de vitesse automatisées ou robotisées.
- Formez les conducteurs à la bonne position de conduite et à la bonne utilisation des réglages et des options (siège, volant, rétroviseurs, etc.).



RELATION CLIENT DIFFICILE

↓ Agissez pour limiter les risques d'agression

- Identifiez et anticipez les trajets, horaires et situations à risques.
- Travaillez en concertation avec le client ou l'autorité organisatrice : modifiez les horaires ou parcours, augmentez les fréquences de desserte, etc.
- Enregistrez, analysez et traitez tous les incidents.
- Formez les conducteurs à la gestion des conflits et aux conduites à tenir en cas d'agression.

DE BONNES RAISONS POUR AGIR

En améliorant la sécurité et les conditions de travail, vous :

- préservez votre santé et celle de vos collaborateurs ;
- améliorez la satisfaction et la motivation de votre équipe ;
- réduisez l'absentéisme et ses conséquences ;

- rendez le métier plus attractif ;
- améliorez la qualité du travail et de vos services.

De plus, vous vous mettez en conformité avec les exigences réglementaires.



NON

→ Les actions de prévention ne sont pas forcément complexes et coûteuses à réaliser.

→ Les accidents et les maladies professionnelles ne sont pas une fatalité.



OUI

→ Il existe des solutions de terrain et des bonnes pratiques à partager pour progresser.

→ Consulter vos salariés avant de les choisir permet une bonne mise en œuvre.

DES SOLUTIONS POUR AGIR

→ Un outil en ligne adapté à votre métier pour :

- évaluer les risques professionnels ;
- réaliser et mettre à jour votre **document unique** ;
- mener des actions de prévention dans votre entreprise.



→ Une sélection de publications

(fiches pratiques, brochures, dépliants, etc.).



 www.inrs.fr/trv

→ Un accompagnement et des aides financières pour la mise en œuvre d'actions de prévention.

 www.ameli.fr/trv



En partenariat avec :

DÉVELOPPER
LA FORMATION TRANSPORT
ET LOGISTIQUE



**Institut national de recherche
et de sécurité pour la prévention
des accidents du travail
et des maladies professionnelles**
www.inrs.fr



**Assurance Maladie -
Risques professionnels**
www.ameli.fr/entreprise

Édition INRS ED 6381 - 3^e édition • Mai 2024 • 1 000 ex. • ISBN 978-2-7389-2895-5

Conception graphique : Clémentine Rocolle / les.réCréatives • Illustrations : Émilienne/lilapic.com • Imprimé par Monsoise